

## Formation du personnel en charge de l'accueil

### Savoir accueillir les personnes handicapées dans vos ERP (Etablissements Recevant du Public)

#### Une attestation de formation obligatoire pour le registre public d'accessibilité

Décret n° 2017-431 du 28 mars 2017 et arrêté du 19 avril 2017 : les exploitants de tout établissement recevant du public doivent élaborer et tenir à disposition du public un registre public d'accessibilité. Celui-ci doit contenir, pour les ERP d'une capacité d'accueil supérieure à 200 personnes, l'attestation annuelle signée par l'employeur décrivant les actions de formation du personnel à l'accueil des personnes handicapées et leurs justificatifs.

#### Pourquoi faire confiance à ACCESSAVOIR ?

ACCESSAVOIR est un organisme de formation spécialisé dans le transfert de savoirs dans le cadre de la formation professionnelle. Depuis près de **18 ans, plus de 7 200 stagiaires** issus des collectivités locales et des entreprises ont été formés sur les thématiques de l'accueil et de l'accessibilité pour les personnes handicapées.

ACCESSAVOIR est certifiée qualité ISO 9001:2015, certifiée QUALIOPi pour les actions de formation, ce qui atteste du sérieux de ses pratiques et permet le financement par des organismes collecteurs.



ACCESSAVOIR a participé à l'élaboration du guide « Vivre ensemble – Guide des civilités à l'usage des gens ordinaires » aux côtés de l'Agefiph, avec le soutien du Ministère délégué aux Personnes Handicapées.

#### Objectifs de la formation

- Pouvoir identifier les grandes familles de handicaps et les déficiences associées.
- Connaître la réalité de l'accessibilité du bâtiment et comprendre les données du registre public d'accessibilité.
- Savoir accompagner les personnes handicapées, et adopter un accueil adapté aux situations rencontrées.
- Maîtriser les savoir-faire et savoir-être pour accueillir les personnes en situation de handicap.

#### Modalités

La formation se déroule classiquement sur une journée dans des locaux mis à disposition par le Maître d'Ouvrage (au maximum 15 stagiaires par session). La matinée est consacrée à l'apport d'information et au partage d'expérience. L'après-midi est dédiée aux mises en situation concrètes. Le matériel est fourni par ACCESSAVOIR. Possibilité d'animation sur une demi-journée avec programme condensé.

L'ensemble de ces procédés a pour but d'atteindre les objectifs pédagogiques suivants :

- Transmettre un message pratique.
- Débattre, engager les échanges et comprendre par le concret.
- Trouver les réponses par soi-même en s'appuyant sur le savoir du formateur.
- Construire une réflexion autour de la thématique étudiée.

#### Quelques références

Ville de Pessac, Finistère Tourisme, Aéroport de Paris, ERDF, CNFPT des Pays de la Loire, Paris Habitat, Auchan, ...

#### Vous souhaitez obtenir un devis ?

Adressez-nous une demande par mail à [info@accessavoir.fr](mailto:info@accessavoir.fr) ou appelez-nous au **04 42 90 43 60**